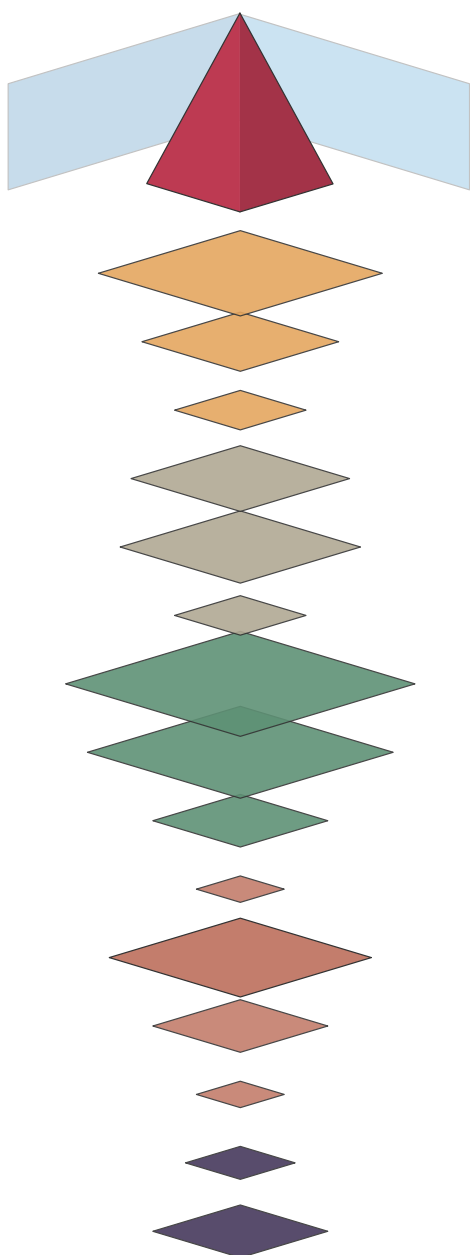


 **CONGO**



 **4,78**
SCORE DE CRIMINALITÉ

114^e sur 193 pays
35^e sur 54 pays africains
8^e sur 11 pays d'Afrique centrale

 **MARCHÉS CRIMINELS** **4,47**

TRAITE DES PERSONNES	6,50
TRAFIC D'ÊTRES HUMAINS	4,50
RACKET D'EXTORSION ET CHANTAGE À LA PROTECTION	3,00
TRAFIC D'ARMES	5,00
COMMERCE DE PRODUITS DE CONTREFAÇON	5,50
COMMERCE ILLICITE DE BIENS DE CONSOMMATION SOUMIS À ACCISE	3,00
CRIMINALITÉ LIÉE À LA FLORE	8,00
CRIMINALITÉ LIÉE À LA FAUNE	7,00
CRIMINALITÉ LIÉE AUX RESSOURCES NON RENOUELABLES	4,00
COMMERCE D'HÉROÏNE	2,00
COMMERCE DE COCAÏNE	6,00
COMMERCE DE CANNABIS	4,00
COMMERCE DE DROGUES DE SYNTHÈSE	2,00
CRIMINALITÉ CYBERDÉPENDANTE	2,50
CRIMINALITÉ FINANCIÈRE	4,00

 **ACTEURS DE LA CRIMINALITÉ** **5,10**

GROUPES DE TYPE MAFIEUX	3,00
RÉSEAUX CRIMINELS	6,50
ACTEURS INTÉGRÉS À L'ÉTAT	8,00
ACTEURS ÉTRANGERS	5,00
ACTEURS DU SECTEUR PRIVÉ	3,00

 **3,25**
SCORE DE RÉSILIENCE

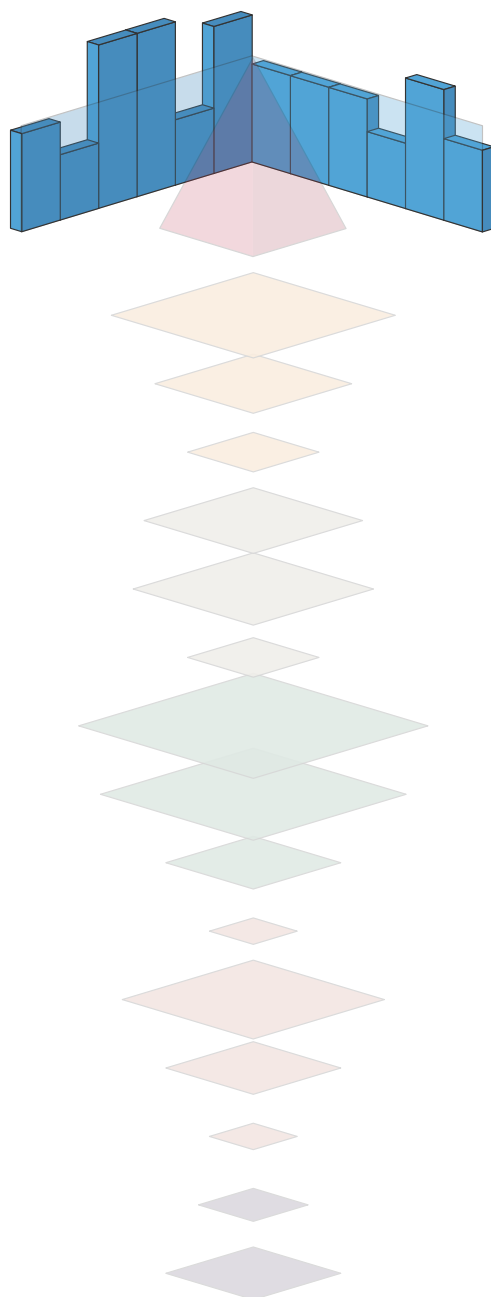


Financé par
le gouvernement
des États-Unis.



Le programme ENACT est financé par l'Union européenne et mis en œuvre par l'Institut d'études de sécurité et INTERPOL, en collaboration avec Global Initiative Against Transnational Organized Crime.

 **CONGO**



 **3,25**
SCORE DE RÉSILIENCE

159^e sur 193 pays
35^e sur 54 pays africains
4^e sur 11 pays d'Afrique centrale

LEADERSHIP POLITIQUE ET GOUVERNANCE	3,00
TRANSPARENCE ET RESPONSABILITÉ DES GOUVERNEMENTS	2,00
COOPÉRATION INTERNATIONALE	5,00
POLITIQUES ET LÉGISLATIONS NATIONALES	5,00
SYSTÈME JUDICIAIRE ET DÉTENTION	2,00
FORCES DE L'ORDRE	4,50
INTÉGRITÉ TERRITORIALE	3,00
LUTTE CONTRE LE BLANCHIMENT D'ARGENT	3,00
CAPACITÉ DE RÉGLEMENTATION ÉCONOMIQUE	3,00
SOUTIEN AUX VICTIMES ET AUX TÉMOINS	2,00
PREVENCIÓN	4,00
ACTEURS NON ÉTATIQUES	2,50

 **4,78**
SCORE DE CRIMINALITÉ

 MARCHÉS CRIMINELS	4,47
 ACTEURS DE LA CRIMINALITÉ	5,10

CRIMINALITÉ

MARCHÉS CRIMINELS

PERSONNES

La République du Congo (Congo) continue d'être un pays d'origine et de destination pour les enfants, les hommes et les femmes victimes d'exploitation sexuelle et de travail forcé. La traite des personnes à des fins d'exploitation sexuelle a lieu principalement au niveau national, les victimes étant recrutées dans les zones rurales puis exploitées dans les villes. Toutefois, les femmes et les filles béninoises constituent la majorité des victimes étrangères identifiées de la traite des personnes, ainsi que les victimes venant de la République démocratique du Congo (RDC) et, dans une moindre mesure, d'autres pays voisins, qui sont pour la plupart soumises à la servitude domestique ou au travail forcé. Les trafiquants de personnes exploitent également les populations autochtones dans le secteur agricole, et des fonctionnaires seraient complices de ce marché.

Le Congo accueille des milliers de personnes déplacées à l'intérieur du pays et de réfugiés, principalement en provenance de la RDC voisine, de la République centrafricaine (RCA) et du Rwanda. Dans un contexte de conflit, de violence et de déplacement, le trafic d'êtres humains est perçu comme un moyen essentiel pour les personnes vulnérables de se déplacer à l'intérieur du pays et au-delà. Néanmoins, dans de nombreux cas, les migrants se rendent au Congo ou le traversent sans l'aide de passeurs professionnels. Bien que le trafic d'êtres humains ne soit pas considéré comme un crime particulièrement lucratif ou de premier plan au Congo, on sait que cette pratique est taxée par les acteurs territoriaux locaux. De nombreux migrants irréguliers au Congo sont également vulnérables à la traite des personnes. Même si le racket d'extorsion et le chantage à la protection ne sont pas très répandus dans le pays, la porosité des frontières entre la RCA et le Congo crée des conditions qui sont exploitées par les gangs criminels et les milices armées pour les enlèvements contre rançon.

COMMERCE

Le trafic d'armes a joué un rôle important dans la guerre civile au Congo et dans les conflits en RDC et en Angola, mais il est aujourd'hui résiduel. Après les conflits, les efforts formels de remise des armes et de désarmement n'ont pas totalement empêché les ex-combattants de garder des armes et des caches, dont on pense qu'elles alimentent la petite criminalité. Il existe également un marché intérieur pour les armes illicites, alimenté par le braconnage dans les réserves d'espèces sauvages du Congo. Bien que ces armes soient fournies par des marchands d'armes privés plutôt que par des réseaux de trafic d'armes plus importants, ces derniers sont de plus en plus actifs dans le pays. Des armes

en provenance du Congo sortiraient clandestinement du pays pour être utilisées par les braconniers et dans la guerre civile en RCA. Le Congo acquerrait également depuis des années des armes en provenance d'Azerbaïdjan pour les utiliser dans le cadre de la répression interne.

Les contrefaçons bon marché de marques de luxe et de produits alimentaires sont répandues sur les marchés locaux et sont des biens de consommation populaires au Congo. Le pays est également sensible à la contrefaçon de médicaments et de produits médicaux, et la pandémie de COVID-19 a probablement exposé le pays à certains produits de contrefaçon conçus pour aider à lutter contre le virus, bien que peu d'informations sur l'ampleur et le volume de ce commerce soient disponibles. Il existe également des allégations concernant la complicité des administrations douanières du pays dans le commerce de produits de contrefaçon. Peu d'informations en source ouverte suggèrent que l'économie est vulnérable à la criminalité organisée visant les biens de consommation soumis à accise pour en tirer des revenus ou des profits illicites. Toutefois, on suspecte qu'un réseau de fonctionnaires corrompus et de membres de l'élite dirigeante, aux côtés d'intérêts économiques corrompus, qui sont par ailleurs engagés dans le commerce légitime, cherchent à tirer profit du contournement des droits d'accise obligatoires sur une série d'articles importés, y compris le tabac et l'alcool.

ENVIRONNEMENT

Bien que les principaux moteurs de la déforestation soient l'agriculture de subsistance par la culture sur brûlis, la sylviculture artisanale, et la production de bois de chauffage, l'exploitation forestière illégale continue de poser problème dans le pays. La plupart des exportations de bois du pays seraient illégales, en particulier celles destinées à la Chine, ce qui est facilité par l'attitude du gouvernement. Même si la réglementation sur les ressources forestières est devenue plus stricte grâce à une législation récente, l'exploitation forestière illégale continue d'être le fait de grandes entreprises, par le biais de concessions forestières obtenues illégalement, de la surexploitation systématique ou de la fraude fiscale, et de particuliers qui se livrent à l'exploitation forestière illégale à petite échelle.

Le braconnage persiste dans les régions protégées du Congo et est principalement tiré par la consommation de viande de brousse et le trafic d'ivoire. En particulier, les pangolins, les perroquets et d'autres espèces protégées sont trafiqués du Congo vers les pays voisins. Compte tenu de l'augmentation des taux de pauvreté, de la crise économique et de la croissance démographique, les villageois locaux sont de plus en plus impliqués dans le braconnage des forêts tropicales, et le marché de la viande de brousse

se développe rapidement. Les espèces moins protégées, telles que les chimpanzés, les gorilles, les buffles d'eau et certains singes, sont de plus en plus ciblées, compte tenu des régimes de protection laxistes et de l'apparente légalité de leur chasse, à la fois pour la viande de brousse et pour leur utilisation comme produits d'exportation vers les mêmes marchés étrangers. En outre, la pêche illégale, non déclarée et non réglementée, en particulier par des chalutiers étrangers, est également répandue dans le pays.

Le Congo est l'un des plus grands pays producteurs de pétrole d'Afrique et, bien qu'il y ait peu d'indications suggérant une économie criminelle consolidée, des enquêtes récentes ont révélé des indicateurs majeurs de corruption impliquant un certain nombre de compagnies pétrolières étrangères. Rien n'indique que la contrebande illégale de diamants soit une préoccupation majeure depuis la réadmission du Congo au processus de Kimberley en 2007.

DROGUES

Le Congo est depuis peu impliqué dans le commerce mondial de cocaïne en raison d'une crise budgétaire résultant de la chute des prix du pétrole et de l'établissement d'une ligne aérienne directe entre le Brésil et Pointe-Noire. Le Congo sert principalement de zone de transit pour la cocaïne sud-américaine acheminée vers l'Europe, l'Angola ou la RDC. Des indications suggèrent que le dark web est de plus en plus utilisé au Congo pour acheter de la cocaïne en ligne depuis 2020. En ce qui concerne le commerce d'héroïne, cependant, rien n'indique que le marché soit important dans le pays.

La production de cannabis se poursuit dans les régions du Pool, du Plateau et de la Likouala. En outre, le trafic de cannabis a également lieu le long du fleuve Congo vers la RDC. La consommation domestique de cannabis reste courante et la plupart des trafiquants de drogue arrêtés par la police congolaise sont impliqués dans le trafic de cannabis. En revanche, rien n'indique l'existence d'un important trafic de drogues de synthèse dans le pays, à l'exception de la présence de Tramadol.

CRIMINALITÉ CYBERDÉPENDANTE

Le pays dispose d'un internet à large bande émergent, ce qui en fait un marché potentiel pour la criminalité cyberdépendante. Cependant, la criminalité cyberdépendante n'est pas une caractéristique importante du tableau général de la criminalité au Congo en raison de l'approvisionnement irrégulier en électricité, de la faible pénétration de l'internet et de la possession d'ordinateurs limitée, ainsi que du contrôle et de l'accès restreints à l'internet et aux télécommunications imposés par le gouvernement.

CRIMINALITÉ FINANCIÈRE

Le pays n'est pas un grand centre financier régional et son économie dépend largement de l'argent liquide et très peu des transferts électroniques. Cependant, les services monétaires par téléphonie mobile se généralisent dans les grandes villes du Congo, de sorte que de nouvelles formes d'activités frauduleuses basées sur ces services sont de plus en plus courantes et touchent un nombre considérable de personnes. En outre, la corruption, la fraude fiscale et les détournements de fonds sont également répandus dans presque tous les secteurs, en particulier dans le secteur de l'énergie et les industries extractives.

ACTEURS DE LA CRIMINALITÉ

La corruption est endémique dans le secteur public congolais. L'élite dirigeante continue d'être accusée de corruption et d'avoir détourné et abusé des fonds publics, et des membres des forces de sécurité congolaises ont été accusés d'être impliqués dans le trafic de drogue et d'espèces sauvages. Les ressources forestières, la biodiversité, les espèces sauvages et les ressources pétrolières du Congo continuent d'être la proie de la criminalité économique et de l'implication criminelle de fonctionnaires et d'agents de l'État. De nombreux réseaux criminels opérant au Congo sont en charge des opérations de trafic de drogue, d'espèces sauvages et de la traite des personnes, ce qui suggère leur caractère international. Ces réseaux sont souvent basés sur des liens familiaux et des relations de longue date entre les anciens combattants de la guerre civile. Les réseaux criminels tels que les milices Ninja et Cobra ont subi des processus de désarmement après la fin de la guerre civile au Congo en 2003. Cependant, après s'être reformés puis dissous à nouveau en 2018, ces groupes auraient conservé la plupart de leurs armes, et de nombreux miliciens sont soupçonnés d'être impliqués dans les gangs dits des Bébés Noirs, ou d'en être les responsables.

Les acteurs étrangers sont toujours actifs dans le pays. La mafia franco-corse, des ressortissants et des entreprises chinoises, ainsi que des criminels des pays voisins (Cameroun, Gabon, RDC, RCA) sont actifs au Congo. Compte tenu de l'importance du secteur pétrolier, des allégations de corruption sont souvent formulées à l'encontre des personnes impliquées dans cette industrie. Des structures de type mafieux sont également présentes au Congo, mais dans une moindre mesure, sous la forme de gangs de jeunes locaux appelés Bébés Noirs. Ces derniers opèrent dans les bidonvilles de Brazzaville et de Pointe-Noire. Ces gangs sont impliqués dans la petite délinquance et le trafic de drogue de bas niveau, y compris le cannabis et les drogues de synthèse, mais ils n'ont pas d'organisation et d'objectifs clairs. Aucune information en source ouverte ne suggère que des acteurs du secteur privé sont de connivence avec des agents corrompus de l'État et/ou des gangs criminels organisés dans le pays. Les principales controverses ont

porté sur des allégations de pots-de-vin, de corruption et de rétrocession impliquant des entreprises et leurs liens présumés avec les élites dirigeantes.

RÉSILIENCE

LEADERSHIP ET GOUVERNANCE

Le Gouvernement congolais ne s'attaque pas à la criminalité organisée en dehors de la traite des personnes, du trafic d'espèces sauvages et de la criminalité maritime. Le gouvernement feindrait également d'être sensibilisé à l'environnement et de se préoccuper des espèces sauvages afin d'obtenir le soutien diplomatique de l'Occident. Des conférences internationales sont organisées et des parcs nationaux sont créés, mais le problème n'est pas abordé sérieusement. Le président Denis Sassou Nguesso, qui a conservé le pouvoir presque sans interruption pendant plus de 40 ans, est accusé de réprimer l'opposition et de ne pas respecter les droits et libertés fondamentaux. La corruption et des décennies d'instabilité politique ont contribué aux mauvaises performances économiques et aux niveaux élevés de pauvreté, faisant du pays un État fragile. La gestion par le gouvernement des richesses naturelles du pays, principalement le pétrole et le bois, manque de transparence et de responsabilité, les droits d'exploration et d'exploitation étant attribués de manière opaque. Des scandales de corruption très médiatisés liés au secteur pétrolier se produisent fréquemment, et la crise de la dette du gouvernement aurait déclenché la révélation de dettes cachées et de détournements de fonds impliquant des fonctionnaires de haut niveau et leurs proches. Bien que le gouvernement ait mis en place une stratégie de lutte contre la corruption et un observatoire connexe, cette stratégie serait considérée comme un outil politique permettant d'écarter les figures politiques en disgrâce. D'autres mesures ont été prises par le gouvernement pour améliorer la transparence et la responsabilité, telles que la création de sites web pour publier des informations sur le Gouvernement congolais, comme le Secrétariat général du gouvernement où l'on peut suivre les nouvelles lois et d'autres informations publiées dans le Journal officiel.

Au niveau international, le pays est signataire de plusieurs accords et traités internationaux, mais nombre d'entre eux n'ont pas encore été ratifiés. Hormis les accords visant à lutter contre la criminalité liée aux espèces sauvages et la criminalité maritime, le Gouvernement congolais ne s'engage pas dans une coopération internationale significative pour lutter contre la criminalité organisée. Ces dernières années, le Congo a également intensifié ses tentatives de coopération internationale et régionale dans la lutte contre la traite des personnes. Le pays a continué à être proactif dans l'échange de contacts et d'informations concernant

la traite des personnes. Le Gouvernement congolais est également disposé à essayer d'adopter les bonnes pratiques internationales en matière de cybersécurité et d'aligner la législation nationale sur la Convention de Budapest. Le Congo collabore également avec ses homologues régionaux pour lutter contre les produits pharmaceutiques falsifiés et de qualité inférieure qui ont augmenté dans la région à la suite de la pandémie. Au niveau national, le Congo dispose d'un vaste cadre juridique et réglementaire visant à lutter contre divers types de criminalité organisée. Le soutien international a contribué à l'élaboration d'un cadre législatif complet contre la criminalité liée aux espèces sauvages. Le gouvernement a également mis en œuvre récemment une loi sur la traite des personnes, qui criminalise la traite à des fins d'exploitation sexuelle et par le travail, ainsi que des lois contre la cybercriminalité.

JUSTICE PÉNALE ET SÉCURITÉ

Le système judiciaire congolais manque d'indépendance et de ressources et souffre d'une corruption généralisée et d'interférences politiques. Les poursuites dans les affaires de traite des personnes sont souvent retardées de plusieurs années. Depuis 2010, les tribunaux du pays ont échoué à poursuivre ou à condamner les trafiquants présumés. Bien que des criminels aient été condamnés pour des crimes contre les espèces sauvages, ils bénéficient souvent d'une amnistie ultérieure, ce qui signifie que de nombreux braconniers ne sont pas des primo-délinquants et continuent à pratiquer le braconnage en toute impunité. Les accusés, y compris les opposants politiques du gouvernement, se voient régulièrement refuser le droit à une procédure régulière.

Les distinctions opérationnelles entre les forces de sécurité restent floues. La prévention de la criminalité est encore davantage affaiblie par les bas salaires et une culture de l'impunité qui imprègne les services de sécurité, transformant des éléments indisciplinés de la police en vecteurs d'activités criminelles, de l'extorsion aux barrages de police au vol de biens et de résidences dans la capitale. Des rapports font état d'arrestations arbitraires et de violations des droits de l'homme commises par les forces de l'ordre, qui ne font généralement pas l'objet d'une enquête de la part du gouvernement. Les forces de l'ordre congolaises sont également en proie à la corruption mais, avec le soutien d'organisations internationales, le gouvernement a renforcé la formation des forces de l'ordre. Les efforts déployés par

les forces de l'ordre pour lutter contre le trafic d'espèces sauvages et la traite des personnes auraient permis d'augmenter le nombre de condamnations. Néanmoins, l'application de peines punitives constitue un défi.

La capacité du Congo à surveiller ses frontières terrestres et maritimes est faible, ce qui s'explique en grande partie par la corruption endémique des agences en charge de la sécurité de l'État. La contrebande de produits et d'espèces sauvages entre le Congo et la RDC est monnaie courante, en particulier entre Brazzaville et Kinshasa. En raison de la nature régionale du marché de la viande de brousse, les espèces sauvages braconnées au Congo font également l'objet d'un trafic hors du pays vers la RDC, le Gabon et le Cameroun. En outre, l'armée angolaise est connue pour avoir infiltré les régions au sud du Congo dans le but d'attaquer les rebelles du Cabinda.

ENVIRONNEMENT ÉCONOMIQUE ET FINANCIER

Peu de banques opèrent au Congo, mais le pays reste membre du Groupe d'action contre le blanchiment d'argent en Afrique centrale (GABAC). Le blanchiment d'argent par le biais d'investissements immobiliers dans le pays et à l'étranger serait en augmentation et impliquerait les élites dirigeantes. Des dossiers révèlent également des transferts bancaires suspects entre le Congo, le Royaume-Uni et la Suisse. La crise économique continue de menacer le Congo, avec un risque élevé de défaut de paiement de la dette. Le Congo connaît une récession économique due à la contre-performance du secteur pétrolier en raison d'une baisse de la production et des prix mondiaux du pétrole, l'économie étant toujours fortement dépendante des revenus pétroliers. Cependant, suite à la guerre entre la Russie et l'Ukraine, les récents prix élevés du pétrole ont stimulé l'économie du pays. La faiblesse des protections réglementaires économiques du pays et la grave crise économique placent le Congo parmi les pires pays du monde où faire des affaires.

SOCIÉTÉ CIVILE ET PROTECTION SOCIALE

Les efforts du gouvernement pour aider les victimes de la traite se concentrent uniquement sur les enfants ouest-africains soumis au travail forcé à Pointe-Noire. Aucun effort n'a été fait pour identifier ou aider les victimes d'autres villes ou d'autres formes d'exploitation en dehors du travail forcé. Le gouvernement ne dispose pas de procédures systématiques d'identification et d'orientation et n'accorde aucun statut de résident aux victimes de la traite. Par ailleurs, le Congo compte sur de nombreuses organisations internationales pour fournir de la nourriture et de l'aide aux réfugiés, comme le Programme alimentaire mondial.

À l'exception des initiatives visant à freiner le trafic d'espèces sauvages, la prévention de la criminalité organisée reste extrêmement limitée au Congo. Les activités de prévention

du trafic d'espèces sauvages sont mises en œuvre par des entités gouvernementales et des organisations internationales de conservation, et bien que les efforts du gouvernement pour prévenir la traite des personnes se soient améliorés au cours des dernières années, ils restent insuffisants. Néanmoins, un comité de coordination de la lutte contre la traite a été créé à Pointe-Noire et le gouvernement a mené des campagnes de sensibilisation à la traite des personnes. Néanmoins, le Gouvernement congolais ne dispose pas d'un plan d'action national complet et adéquat contre la traite des personnes. Le Gouvernement du Congo est accusé de dissimuler les faits dans sa rhétorique, en particulier lorsqu'il cherche à obtenir des renflouements et des prêts du FMI ou à restructurer sa dette avec ses créanciers, sans pour autant mettre en œuvre des mesures de lutte contre la corruption ou de transparence.

Les ONG et les organisations de la société civile existent toujours et fonctionnent dans une certaine mesure au Congo. Cependant, leurs activités sont largement limitées par leur dépendance au gouvernement et la répression au niveau national. Ainsi, les activistes de la société civile sont souvent victimes d'intimidations, de menaces et d'arrestations arbitraires. Bien que l'héritage de la répression étatique et de la division ethno-régionale du Congo limite la mesure dans laquelle les organisations sociales peuvent s'organiser sur la scène nationale, les groupements locaux jouent un rôle important dans l'auto-organisation. Certaines organisations de la société civile sont soutenues par des entités internationales pour aider à lutter contre la criminalité envers les personnes, la criminalité liée aux espèces sauvages et la criminalité financière. Cependant, elles sont étroitement surveillées par le gouvernement. L'Église catholique a souvent été un critique important du manque de transparence du gouvernement et de sa nature corrompue, bien qu'elle soit souvent sujette à l'autocensure. L'Observatoire congolais des droits de l'homme est sans doute l'observateur national le plus précieux, bien que les actions du gouvernement limitent l'efficacité de ce genre de groupes. Le gouvernement exerce une influence sur un paysage médiatique qui pratique l'autocensure. L'emprisonnement arbitraire de journalistes se poursuit et c'est le chef de l'État qui nomme personnellement le responsable de l'autorité de régulation des médias.

Ce résumé a été financé en partie par une subvention du Département d'État des États-Unis. Les opinions, constatations et conclusions énoncées dans le présent document sont celles des auteurs et ne reflètent pas nécessairement celles du Département d'État des États-Unis.